

**Procès-verbal de la 5^{ème} assemblée de l'Association de soutien au télési
du 26 novembre 2021**

Liste des présent-e-s des excusé-e-s

Coopérateurs-trices présent-e-s :

Berberat André, Commune Les Genevez (repr. p/Christophe Oberli), Ecoeur Jean-Daniel, Hulmann Sabine, Humair Philippe (+ repr. Commune Les Genevez), Gogniat Monique, Mauron Dominique (+ repr. La Commune de Lajoux), Mouche Jasmine & Alexandre, Negri Laure, Negri Thierry (+repr. Ski-Club Les Agaces), Oberli Daniel jr, Pala Martine & Renato, Pellaton Olivier, Rebetez Albert, Rebetez Clément, Rossinelli Nelly, Ski-Club Petit-Val (p/son prés.Keller Daniel), Voirol Catherine & Christophe

Invité-e-s :

Aouine Sarah, Humair Maud, Fiduciaire RéviAjoie Sàrl représentée par M. Olivier Godat

Excusé-e-s :

Aebi-Linder Fiorella, Aouine Karim, Bessire Valérie, Bourquin Catherine, Brahier Agnès, Commune Le Noirmont, Corbat Félicien (+démission sté), Ecole des Genevez, Editions D+P SA, FC La Courtine, Fehlmann Willy, Gigandet Luc, Joliat Philippe (+démission sté), Juillerat Marcelin, La Bâloise ass., La Mobilière ass., Lovis SA, Pala Aurélie, Pala Noémie, R. Boillat Sàrl, Rebetez Aurélie, Rossinelli Jean-Claude, Voirol Gaetan, Wiedmer Laurence (+démission sté)

Présidence : Laure Negri

Rédaction du PV : Catherine Voirol

1. Ouverture et nomination de deux scrutateurs

On garde les mêmes scrutateurs, soit Clément Rebetez ainsi que Daniel Oberli Jr et l'assemblée accepte les points à l'ordre du jour.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 18 février 2021

Le procès-verbal de la dernière assemblée (accessible sur le site de la société) est accepté avec remerciements à son auteur (Sarah Aouine).

3. Présentation et approbation des comptes 2020-21 et du rapport de l'organe de contrôle et décharge à l'Administration

Laure Negri cède la parole à M. Olivier Godat représentant la Fiduciaire RéviAjoie Sàrl (pour d'autres précisions, se référer au rapport complet annexé de la comptable) pour la présentation des comptes (pages 3,

Compte de résultat : chiffre d'affaires brut de la buvette : CHF 0.00 (saison précédente : CHF 2'188.00) ; Produits fêtes : CHF 4'721.80 (CHF 1'838.50) ; pour un chiffre d'affaire brut total de CHF 4'721.80 (CHF 4'195.50). Les charges de marchandises de l'exploitation de la buvette se montent à CHF 3'404.50 (CHF 2'570.55), soit un bénéfice brut de CHF 1'317.30 (CHF 1'624.95). Cette année, il n'y a pas de charges de personnel CHF 0.00 (CHF 0.00) ; les frais d'administration et d'informatique CHF 850.29 (CHF 352.85) ; il n'y a pas de contribution à la Société Coopérative du Télési des Genevez et le bénéfice de l'exercice est de CHF 442.31 (CHF 110.70).

Le bilan est également présenté à l'assemblée.

M.Godat annonce que le rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint est sans réserve et félicite Sabine pour la tenue de la comptabilité.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité et l'assemblée donne également décharge à l'Administration.

4. Reconduite du mandat de l'organe de contrôle

La reconduite pour une durée d'une année du mandat de l'organe de contrôle, la fiduciaire RéviAjoie Sàrl représentée par M. Olivier Godat est confirmé à l'unanimité.

5. Divers et imprévus

Aucun point n'est à signaler dans les divers et imprévus.

Laure clôt l'assemblée à 20h25 et remercie tout le monde et souhaite une bonne suite de soirée à tous en partageant un verre ainsi que des plats froids !

Applaudissement de l'assemblée.